

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.096

L'An Deux Mille Quatre, le 10 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 3 DECEMBRE 2004

DATE D'AFFICHAGE

LE 3 DECEMBRE 2004

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.
MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, MM. GUIARD, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOURGEOIS représenté par M. DENIS
Mme BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme PELTIER
M. COASSIN représenté par M. BUJARD
Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENTS-EXCUSES : Mme LABEYRIE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : AMENAGEMENT DU PARKING D'AQUITAINE
DEMANDE DE SUBVENTION

VOTE : UNANIMITE

Par lettre en date du 18 octobre 2004, le Conseil Général a informé la Ville de ROYAN que dans le cadre du Fonds de Répartition du Produit des Amendes de Police, en matière de circulation routière, la dotation attendue au titre de l'exercice 2005 pouvait être affectée au financement de parkings.

Dans cette perspective, la Ville de ROYAN se propose d'aménager le parking situé aux abords des terrains de sport Aquitaine et du camping municipal. Cette opération consiste à achever un parc de stationnement existant, d'une surface de 1800,00 m² environ et dont la capacité serait de 56 places.

Le montant total TTC de ce programme est estimé à : 117.000 Euros.

Les travaux nécessaires à cet aménagement comprennent : les terrassements généraux, les évacuations, la pose de bordures et caniveaux, les constructions des structures de la chaussée et des trottoirs, la modification et l'extension du réseau des eaux pluviales ainsi que du réseau d'éclairage public, la totalité des revêtements des voies et des parkings en enrobé noir, les trottoirs en enrobé rouge, les peintures et marquages routiers réglementaires ainsi que la mise en place de mobilier et de signalisation verticale.

En conséquence et conformément au courrier du Conseil Général de la Charente-Maritime et plus particulièrement la Direction des Infrastructures du Département, il est proposé à l'Assemblée Délibérante de solliciter une subvention, au taux le plus élevé, pour la réalisation de ce parking situé avenue d'Aquitaine à ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la lettre du Conseil Général du 18 octobre 2004,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- de solliciter le Conseil Général de la Charente-Maritime et plus particulièrement la Direction des Infrastructures du Département, pour obtenir une subvention, au taux le plus élevé, concernant la réalisation d'un parking sis avenue d'Aquitaine à ROYAN.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 décembre 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS